



Nangis, le 29 avril 2021

Secrétariat général

Affaire suivie par Matthieu HENNETIER

☎ 01.64.60.52.07

dg@mairie-nangis.fr

A l'attention des garants de la concertation volontaire

N/Réf. : NLB/MH/NV/37524

Objet : Déclaration de la majorité municipale de Nangis à l'endroit de la concertation Pyrolyse.

Déclaration d'intention sur les projets de reconversion du site Total de Grandpuits Gargenville.

Mesdames, Messieurs,

La majorité municipale de Nangis a pris acte et a suivi les événements qui constituent aujourd'hui le projet d'arrêt de l'activité de raffinage sur le site de la raffinerie TOTAL de Grandpuits, effectif au printemps 2021 et de la reconversion du site à travers le lancement de trois nouvelles activités.

La majorité municipale a bien compris que les trois nouvelles activités envisagées sur le site sont toutes orientées autour du « zéro pétrole » et des produits dits « bas carbone ». Nous avons noté le lancement par TOTAL, à partir du 5 avril et jusqu'au 30 avril (2 mai pour les envois de documents), d'une concertation préalable, sur le projet Pyrolyse, projet qui serait le premier à voir le jour à l'horizon mi-2023.

Nous considérons qu'il est dans l'intérêt de la commune et de son territoire, de porter sa voix dans cette concertation et au-delà, sur l'ensemble du projet de reconversion du site.

Depuis plusieurs mois déjà, à l'initiative du maître d'ouvrage (et des responsables du site), nous sommes invités à dialoguer avec lui lors de présentations informelles de l'ensemble du projet de reconversion.

Madame le Maire a associé la majorité municipale à l'information sur ce dossier, ainsi que l'opposition, lors de l'une de ces réunions d'information (en janvier 2021, lors des vœux).

Lors de ces contacts avec les responsables du site, chacun a pu mieux comprendre comment, à la suite de plusieurs incidents successifs survenus en février 2019 sur le principal pipeline (PLIF) desservant la raffinerie en pétrole brut à partir du port du Havre (entraînant un arrêt complet de l'exploitation de plus de 5 mois en 2019), un audit général de ce dernier a été réalisé à l'été 2020.

Les résultats de cet audit ont montré que le montant des travaux nécessaires au rétablissement de ce pipeline dans des conditions optimum, serait très important (plus de 600M€) et incompatible avec une pérennité économique viable du site.

TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ADRESSÉ À MADAME LE MAIRE

Consécutivement à ce constat, la direction du groupe TOTAL a annoncé le 24 septembre 2020 un projet d'arrêt de l'activité de raffinage du site de Grandpuits au printemps 2021 et le lancement de nouvelles activités toutes tournées autour de la notion de site « zéro pétrole » et d'activités dites « bas carbone ».

En pratique, l'activité de raffinage s'est d'ores et déjà arrêtée et il est prévu de commencer le démantèlement d'une partie des stockages dès 2021 pour libérer de l'espace aux futures activités.

Depuis l'accident du pipeline survenu dans les Yvelines, TOTAL a développé trois nouveaux projets d'activités dont la concrétisation est prévue entre mi-2023 et la fin 2024.

Deux de ces trois projets sont prévus en partenariat avec d'autres sociétés mais sous l'égide et la gestion du groupe TOTAL qui continuera à opérer aux plans technique et managérial, le site de Grandpuits.

Ces trois projets nous ont été présentés et interviendront successivement de la manière suivante :

- Un projet de recyclage du plastique par pyrolyse en partenariat avec la société Plastic Energy ;
- Un projet de réalisation de « bio plastiques » en partenariat avec la société Corbion ;
- Un projet de production de biocarburants pour le transport aérien.

Quant à ces trois projets, le plus avancé est le projet dit « pyrolyse » dont le démarrage est envisagé pour mi 2023.

Dans ce contexte, le groupe TOTAL a souhaité que la reconversion du site s'inscrive dans une démarche de concertation, dite préalable, permettant au public en général, particuliers comme associations et institutionnels, de faire entendre leur point de vue, sous l'égide de la CNDP qui a pu nommer deux garants : Monsieur Jean-Luc RENAUD et Monsieur Jacques ROUDIER.

Le projet « pyrolyse » est donc soumis à cette phase de concertation lancée à compter du 5 avril et jusqu'au 30 avril. Cette concertation s'appuie sur différents vecteurs de communication :

- L'organisation de réunions publiques (*en visioconférence au vu du contexte sanitaire, les 7, 20 et 30 avril prochains. Le 12 avril étant réservé à un atelier-débat avec diverses ONG*)
- L'ouverture de permanences téléphoniques et d'un site internet dédié à l'adresse :
 - <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/projet-pyrolyse/participez-a-la-reunion-publique-thematique-sur-les-impacts-du-projet>
- L'organisation de permanences hebdomadaires sur le site au sein de la « maison du projet »,
- L'ouverture de registres papiers permettant de recueillir les commentaires et questionnements déposés auprès de 4 mairies constituant les points cardinaux de l'environnement immédiat de la plateforme (Grandpuits-Bailly-Carrois, Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Mormant et Nangis).

Un bilan global de cette concertation sera établi par les garants susnommés. Un document public tirera les enseignements de cette concertation et les propositions

apportées par TOTAL pour la prise en considération de cette concertation dans la mise en œuvre de son projet.

Bien évidemment, la commune de Nangis, à l'instar des autres communes citées dans le proche environnement, se trouve en première ligne et particulièrement concernée par l'ensemble des projets de reconversion du site et se doit de faire entendre son avis sur la question.

Il est donc proposé aujourd'hui, à la majorité municipale, après avoir pris connaissance de l'ensemble des projets envisagés, considérant que des responsables du site, depuis plusieurs mois, nous invitent régulièrement à discuter chez eux, d'adopter une déclaration d'intention sur la globalité du projet de reconversion.

Après avoir pris connaissance du texte de la déclaration d'intention, la majorité municipale valide le texte suivant relatif aux projets de reconversion du site TOTAL de Grandpuits :

- « La majorité municipale de Nangis, en tout premier lieu, tient à rappeler qu'au-delà de l'enjeu strictement financier que représente le site du groupe TOTAL sur les ressources fiscales de la collectivité ainsi que de l'intercommunalité, le site de l'ancienne raffinerie constitue de manière historique un marqueur évident de la culture et de l'identité même de la commune » ;
- « Le développement même de la ville de Nangis trouve son origine dans l'installation de la raffinerie au milieu des années 1960 et l'incidence sur son essor est patent à travers l'essor et la dynamique économique qui a bénéficié à la ville de Nangis entre la fin des années 60 et la moitié des années 1980 » ;
- « Une proportion notable du personnel employé originellement à la raffinerie a ainsi emménagé sur notre agglomération et a fait sa vie sur notre territoire » ;
- « Même si, depuis et au fil de son évolution, l'impact direct du site sur notre ville s'est amoindri, la contribution de l'implantation de la raffinerie sur la commune reste déterminante dans ce qu'elle est aujourd'hui » ;
- « La présentation des trois projets de reconversion du site démontre la volonté manifeste du groupe TOTAL de réorienter ce dernier vers des activités intégrant, dans la durée et sur plusieurs décennies, la problématique du développement durable et de la décarbonisation de l'économie puisqu'ils sont tous liés à ces thématiques :
 - Création d'une filière de recyclage d'une gamme de plastique actuellement insuffisamment utilisée, voire non recyclée, par l'utilisation du procédé de pyrolyse (volet n°1 de la concertation).
 - Installation d'une unité de production de biocarburants pour le transport aérien en lien avec les obligations faites en ce domaine, par la législation européenne pour ce secteur.
 - Installation d'une unité de production de bioplastiques.
- La commune, via les échanges antérieurs avec l'équipe de direction de la plateforme et le directeur Jean-Marc Durand, confirmés à l'occasion de cette concertation, réfléchit actuellement avec Total à diverses actions potentielles à construire dans la durée :

- Promotion de l'attractivité économique locale/territoriale (en lien avec la communauté de communes de la Brie Nangissienne (CCBN), par ailleurs installée sur la zone industrielle de la commune, avec l'appui logistique et méthodologique de sa filiale Total Développement Régional,
 - Promotion de l'activité éducative (en lien avec les enseignants locaux) et d'éveil aux métiers de l'industrie et des filières nouvelles, liés demain à la transition énergétique,
 - Etc,...
- Pour ces raisons, la ville de Nangis ne peut que soutenir l'ensemble de ces projets qui feront à terme de ce site, dans les faits, une vitrine en France et en Europe, de la transition énergétique du groupe TOTAL.
 - La majorité municipale de Nangis est bien entendu vigilante quant à l'engagement du groupe TOTAL relativement au Plan de Sauvegarde de l'Emploi, adopté par la majeure partie des syndicats courant février et quant aux mesures d'accompagnement social (MSA) annoncées afin que ces dispositions garantissent une solution personnalisée pour la totalité du personnel du groupe TOTAL et cohérente avec l'annonce d'aucun licenciement ni d'aucune mesure contrainte de reclassement géographique.
 - La majorité municipale est sensible, et suivra avec attention, l'accompagnement au plus ajusté des divers acteurs d'entreprises partenaires de la plateforme afin que ces derniers puissent avoir le temps et les moyens d'adapter comme il convient, leur modèle économique à la situation nouvelle, créée par l'arrêt du raffinage et la transition vers les nouvelles activités de Total localement.
 - La majorité municipale a noté et suivra avec attention, le respect de l'engagement du groupe TOTAL dans la recherche et le soutien, y compris financier, lorsqu'ils seraient nécessaires, de partenaires industriels pour la réutilisation du foncier industriel qui sera libéré à terme lors de la totale réalisation de ces projets (environ la moitié du foncier actuel soit environ 80 hectares).
 - La ville de Nangis, à l'expression de sa majorité municipale, apporte donc son plein et total soutien à l'ensemble des projets de reconversion du site compte tenu de la nature de ces derniers et des garanties annoncées par le groupe.

Fait à Nangis, le 27 avril 2021

Le Maire,
Nolwenn LE BOUTER

